



24^{ème} REUNION ANNUELLE DU
**RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU
SAHEL ET EN AFRIQUE DE L' OUEST**

Dakar (Sénégal) du 25 au 27 novembre 2008

**CONCLUSIONS ET
RECOMMANDATIONS**

NOVEMBRE 2008

SOMMAIRE

Abréviations et acronymes

1 – Introduction

2 – Cérémonie d’ouverture et déroulement des travaux

3 – Bilan de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire 2007-2008

4 – Situation alimentaire au Sahel et en Afrique de l’Ouest

5 – Marché et sécurité alimentaire

6 – Préparation RPCA 2009

7 – Conclusions et recommandations

Annexes

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AGRIS	Agricultural Information System
BCV	Banques Céréalières Villageoises
CE	Commission Européenne
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CSAO/OCDE	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FEWS NET	Famine Early Warning Systems Networks
FICR	Fédération Internationale de la Croix Rouge
INSAH	Institut du Sahel (CILSS)
IPC	Integrated Food Security and Humanitarian Phase Classification
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIG	Organisation Inter Gouvernementale
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
RESIMAO	Réseau des Systèmes d'Information des Marchés en Afrique de l'Ouest
ROPPA	Réseau des Organisations de producteurs professionnels agricoles
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SMIAR	Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide
SNS	Stock National de Sécurité
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNICEF	United Nations Children's Fund
UN-OCHA	UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
USAID	United State Agency for International Development

I - INTRODUCTION

Du 25 au 27 novembre 2008, s'est tenue à Dakar (Sénégal), la 24^{ème} réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest sur le thème « Rôle et importance du marché sur la sécurité alimentaire dans la région ».

La rencontre a regroupé les délégués des pays membres du CILSS et de la CEDEAO, les institutions sous régionales, régionales et internationales (CEDEAO, CILSS, CSAO/OCDE, UEMOA, BCEAO, CORAF/WECARD), les agences du système des Nations Unies (FAO, PAM, OCHA, OMM), le Projet FEWS Net/USAID, les partenaires au développement (Commission Européenne, France, USAID, ACDI, Italie, Allemagne, Autriche,), les Centres de recherche (ISRA, IRD), la société civile (Associations des Transformatrices de céréales et des produits locaux), les ONG (Afrique verte, OXFAM, Save the Children, FICR) et des représentants des parlementaires de la CEDEAO.

La rencontre avait pour objectif général de faire le bilan de la situation agricole et alimentaire (productions, évolution des marchés, bilan des actions d'assistance aux populations vulnérables durant la période de soudure 2008) et d'échanger sur les perspectives alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. D'autres sujets plus spécifiques ont fait l'objet de débats notamment la transformation agro-alimentaire, les exemples et les études sur la dynamique des marchés agricoles. Les participants ont également été informés des initiatives portées par le CILSS, le CSAO, le RPCA et d'autres partenaires : les profils sécurité alimentaire des pays du Sahel, la Charte révisée de l'aide alimentaire, le cadre harmonisé, l'Atlas dynamique sur la sécurité alimentaire, (exemple du Burkina Faso), etc.

La réunion a également été l'occasion d'organiser des forums en *side event* sur les outils d'analyse de la malnutrition, les interprofessions au Sénégal, les analyses d'impact de la hausse des prix ; et les actions d'OXFAM dans la sous région.

II - CEREMONIE D'OUVERTURE ET DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA REUNION

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence de S.E.M. Cheikh Hadjibou SOUMARE, Premier Ministre du Sénégal, s'est déroulée en présence de S.E.M. Hamath SALL, Ministre de l'Agriculture, Monsieur Sidy GUEYE, Directeur de Cabinet représentant le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de rétention et des Lacs artificiels du Sénégal, Professeur Alhousseini BRETAUDEAU, Secrétaire exécutif du CILSS, Monsieur Jean Sibiri ZOUNDI, représentant le Directeur du CSAO/OCDE et Monsieur Ivan ROBERTS, représentant les Partenaires Techniques et Financiers du CILSS.

Dans son discours d'ouverture son Excellence Monsieur Cheick Hadjibou SOUMARE, Premier Ministre du Sénégal a rendu hommage aux promoteurs du Réseau qui ont compris, il y a plus de deux décennies, l'importance de l'information dans la prévention et la gestion des crises alimentaires. Il a affirmé que le Sénégal a marqué sa volonté politique de faire de la réalisation de la sécurité alimentaire un axe majeur de sa politique de développement économique et social avec la création d'un Conseil National de Sécurité alimentaire (CNSA). Monsieur Cheick SOUMARE, le Premier Ministre a souligné que cette réunion intervient dans un contexte marqué, d'une part, par l'augmentation sans précédent des prix des denrées alimentaires sur le marché mondial et d'autre part, par une production céréalière

exceptionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Il a donc invité les participants à imaginer des solutions plus efficaces pour une bonne gestion des excédents de production. Enfin, il a exhorté les institutions spécialisées comme le CILSS à accompagner les Etats dans la conception et la mise en œuvre de politiques de sécurité alimentaire novatrices et performantes.

Auparavant, la cérémonie d'ouverture a été introduite par trois allocutions : le mot de bienvenue prononcé par Monsieur Alé NDIAYE, Secrétaire exécutif du CNSA/Sénégal, un message du président du Comité des partenaires et financiers du CILSS Monsieur Ivan ROBERTS, Directeur ACDI et le discours du Professeur Alhousseini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur NDIAYE, le Secrétaire Exécutif du CNSA s'est réjoui que son pays accueille la 24^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Il a mis en exergue les efforts faits par le Sénégal ces dernières années pour assurer une sécurité alimentaire durable pour sa population. Il a loué, pour sa première année de mise en œuvre, l'initiative GOANA qui a enregistré de bons résultats.

Monsieur Ivan ROBERTS a souligné que si le réseau rassemble d'année en année plus de participants, c'est parce qu'il est devenu un réseau crédible, un moteur de la réflexion et un outil qui permet de faire circuler l'information, de mieux comprendre et de prendre des décisions suffisamment tôt sur la situation agricole et nutritionnelle et les risques qui pourraient entraîner une insécurité ou une crise alimentaire. Il a néanmoins fait remarquer que dans la plupart des pays et particulièrement dans les zones à risque, le manque d'organisation des marchés se traduit généralement par un déficit de fluidité des denrées et une augmentation des prix des denrées de base. Ces facteurs ont pour effet de limiter par conséquent l'accès à l'alimentation des populations. C'est pourquoi il a souhaité que ces trois jours de réunion permettent de proposer des pistes de réflexions et d'actions pour l'amélioration du fonctionnement des marchés.

Dans son discours, le Professeur BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS a rendu un hommage appuyé à son Excellence Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, Premier Ministre de la République du Sénégal qui a présidé personnellement la cérémonie d'ouverture de la 24^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Le Professeur Alhousseïni BRETAUDEAU a ensuite fait l'historique du réseau créé en 1984 par le CILSS et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE et qui constitue un véritable cadre de réflexion et de discussions où les principaux intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire dans la sous région se retrouvent chaque année pour partager l'information disponible sur la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle. Il a souligné la place prépondérante des opérations spéciales initiées par les pays du CILSS et de la CEDEAO dans l'augmentation significative de la productivité et la production agricole durant cette campagne agricole. Avant de conclure il a exprimé sa gratitude aux Partenaires Techniques et Financiers qui animent avec le CILSS le Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La rencontre a aussi enregistré un message du groupe des parlementaires de la CEDEAO lu par Madame Sereme SARAN, député en charge du développement Rural. Cf intégralité du discours en annexe.

Suite à l'adoption de l'agenda, les travaux ont eu comme support des présentations sur le bilan de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire, les résultats de la campagne agricole 2007-2008, la situation alimentaire et nutritionnelle, la dynamique des marchés, les initiatives nouvelles (Charte de l'aide alimentaire, profils alimentaires, atlas dynamique, etc.) faites par le CSAO, le CILSS, la FAO, le PAM, le FEWS NET, la DGPSA/Burkina Faso et l'Association des transformatrices des produits agro-alimentaires du Sénégal. Les différentes présentations sont disponibles sur les sites : www.food.security.net et www.cilss.bf

Suite aux exposés, suivis des débats et discussions, les conclusions et recommandations se présentent comme suit :

III - BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Le bilan de la mise en œuvre des recommandations émises par le RPCA depuis 2000 a été présenté par Mr Leonidas Hitimana du CSAO. Des acquis importants ont été atteints, mais des dossiers restent encore en suspens notamment le Cadre harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et groupes vulnérables, le bilan alimentaire, le réseau des Sociétés/Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire, etc. Il a été fait appel à tous les membres du RPCA pour fournir des éléments pour la mise à jour du site *www.food-security.net*. Aussi, la nécessité d'une bonne coordination des politiques de sécurité alimentaire a été relevée afin d'éviter la prolifération des initiatives.

IV - SITUATION ALIMENTAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

4.1. Résultats de la campagne agricole 2007-2008

La campagne 2008-2009 a été caractérisée par une bonne pluviométrie généralement bien répartie dans l'espace et dans le temps. Cette bonne pluviométrie combinée avec les mesures prises par les Etats pour soutenir et renforcer les capacités des producteurs (subventions, distribution gratuite d'intrants agricoles, mesures fiscales, accès à la terre, etc.) ont permis d'atteindre une production céréalière prévisionnelle record estimée à 54,3 millions de tonnes dont 9,3 millions de tonnes de riz et 45 millions de tonnes de céréales sèches pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Dans le Sahel la production céréalière prévisionnelle est estimée à 15,5 millions de tonnes¹ contre 12,8 millions de tonnes en 2007. Cf. *Tableau : Production céréalière*.

Les participants ont exprimé le besoin de plus d'analyse pour expliquer les niveaux d'augmentation de la production agricole dans les pays. La question de la gestion des surplus a été relevée, ainsi que la promotion de la transformation des céréales, la reconstitution des stocks (de sécurité, paysans) et la fluidification des échanges.

¹ Ces estimations n'incluent pas les productions du Sénégal en cours de traitement

4.2. L'évolution des prix sur les marchés et perspectives alimentaires en 2008

De l'analyse des données sur les marchés faite par FEWS NET en collaboration avec le CILSS, le PAM et la FAO, il ressort que les prix de céréales et d'autres denrées alimentaires ont connu depuis janvier des tendances haussières très marquées aboutissant à des niveaux très élevés et parfois exceptionnels entre janvier et août 2008 surtout pour le riz et le blé, aliment de base des populations de certains pays ou zones structurellement déficitaires en Afrique de l'Ouest. Ces niveaux très élevés des prix s'expliquent essentiellement par un contexte de marché international des céréales marqué par de faibles disponibilités commerciales, des niveaux de prix exceptionnellement élevés et des coûts de transport et de manutention renchérissés par la hausse du prix du pétrole. Ce contexte international tendue se doublait dans la sous région par la baisse des productions de maïs de la dernière campagne agricole (2007/08) essentiellement au Nigeria, Ghana, Bénin et dans les parties sud des pays du Sahel. Aussi, la mauvaise répartition de ces productions dans la région et à l'intérieur des pays et la perturbation des circuits de commercialisation suite aux mesures de restriction au libre échange contribuaient à l'exacerbation de la hausse des prix des denrées sur tous les marchés en 2008.

Depuis septembre 2008, avec l'arrivée de nouvelles récoltes de certains produits sur les marchés et les possibilités de diversification de la ration alimentaire qui s'ensuit, on enregistre une tendance à la baisse des prix de céréales. Bien que supérieurs à ceux de 2007 et aux niveaux moyens des cinq dernières années, ces prix demeurent globalement inférieurs aux niveaux exceptionnels enregistrés pendant la dernière crise de 2005. Par contre, pour le riz les niveaux les plus élevés enregistrés en septembre 2008 (400-500 francs CFA le kilogramme) demeurent les plus élevés jamais atteints sur les marchés suivis.

En cette période de récoltes, les marchés sont actuellement bien approvisionnés. Toutefois, les prix des céréales locales, bien qu'en baisse depuis le début des récoltes, sont encore à un niveau nettement supérieur à la moyenne saisonnière notamment pour le riz malgré la tendance de baisse des prix au niveau mondial.

Ailleurs, les prix du bétail s'apprécient d'avantage et restent en hausse par rapport à la moyenne à cause de la demande soutenue des pays côtiers, l'état d'embonpoint satisfaisant du cheptel et les perspectives de marché favorables qu'engendre la demande locale liée à l'avènement des fêtes musulmanes. Par conséquent, malgré les niveaux élevés du prix des céréales, les termes de l'échange bétail/céréales restent globalement favorables aux éleveurs qui peuvent mieux monnayer leur bétail et les sous produits de l'élevage (viande, lait, peaux et cuirs).

Ces tendances haussières des prix des denrées alimentaires, notamment celles importées érodent d'avantage le pouvoir d'achat des populations particulièrement les plus pauvres. La hausse des prix est une contrainte pour les consommateurs ; cependant elle peut être un moteur de relance de la production. Elle peut être une source d'amélioration des revenus de millions de producteurs à conditions d'éviter un effondrement des prix suite à la relance de la production et un mauvais fonctionnement des marchés. De ce fait, des études approfondies d'impact de la hausse des prix en milieu urbain en rapport avec le pouvoir d'achat des populations et sur la production locale doivent être rapidement conduites dans toute la région. Par ailleurs la crise financière internationale et le fonctionnement des marchés constitueront des préoccupations majeures pour la sécurité alimentaire en 2009.

En perspective, on vient de passer la période la plus difficile, mais dans les zones structurellement déficitaires des pays, à cause des niveaux élevés et parfois exceptionnels des denrées alimentaires, la situation alimentaire restera précaire compte tenu des difficultés résiduelles d'accès aux aliments surtout chez les ménages totalement dépendant des marchés et vivant dans les zones enclavées. Il s'agit notamment des populations localisées à l'est et au nord du Niger, au sud est de la Mauritanie, au nord du Mali, l'est du Tchad, et localement dans d'autres pays.

Au vu des perspectives agricoles très favorables en 2008/09 en Afrique de l'Ouest l'évolution future des marchés nécessite :

- D'appuyer la commercialisation et la reconstitution dès novembre des stocks:(paysans, communautaires, institutionnels et privés) par l'octroi des facilités de crédits pour augmenter les capacités financières et de stockage. Les zones d'insécurité civile au nord du Mali et du Niger doivent bénéficier des programmes spécifiques de ravitaillement;
- D'encourager les transformations des productions locales dans les différentes filières pour accroître les revenus des producteurs, d'améliorer les stockages et les techniques de conservation;
- D'éviter les entraves au bon fonctionnement des marchés pour une meilleure fluidification des produits agricoles entre les zones excédentaires d'un même pays et de la sous région. Seul un fonctionnement normal des marchés et le dynamisme du commerce pourraient éviter l'effondrement du prix des céréales sèches locales.
- D'envisager des actions d'assistance monétaires en milieu urbain et dans certaines zones rurales ciblées sous formes de cash for work, de cash transferts pour mener des actions d'intérêt public et de travaux à haute intensité de main d'œuvre, surtout ceux permettant de restaurer les sols.
- De soutenir les actions de renforcement des disponibilités alimentaires en profitant des conditions hydriques très favorables à travers les cultures de contre saison. Cela nécessite une mise en place des programmes spécifiques et conséquents dès octobre en s'assurant de la disponibilité des semences appropriées;
- De renforcer le suivi des marchés et des flux transfrontaliers de manière à disposer d'informations fiables et à temps et de détecter tout dysfonctionnement. Suivre également la demande industrielle au Nigeria et dans les pays structurellement déficitaires pour cerner leur impact sur l'équilibre de l'offre et de la demande alimentaire dans la région;

4.3. Les actions d'atténuations dans les zones à risque de production

Durant la période de soudure 2008 l'ensemble des Etats ont pris certaines mesures pour appuyer les populations à conjurer le contexte dit « *de vie chère* » corroboré par la hausse des prix des denrées alimentaires. Les instruments mis en œuvre ont été diversifiés à savoir la détaxation des produits à l'import, la suspension des taxes internes, la vente à prix modéré, le renforcement des banques céréalières villageoises et la distribution gratuite de vivres pour rendre l'accès aux denrées et/ou stabiliser les prix des produits importés (riz, huiles, lait, etc.).

Certains Etats ont également engagé des programmes de renforcement de la production agricole à travers la subvention ou la distribution gratuite d'intrants (semences, engrais, matériel agricole). Des résultats satisfaisants ont été obtenus notamment sur le niveau des récoltes céréalières, en particulier du riz local. Cette bonne production céréalière observée n'exclut pas l'existence de zones à risque suite aux inondations et aux calamités diverses observées par endroit (attaques de pucerons, chenilles défoliatrices, peste ovine, etc.). Pour le moment les SAP existants n'ont pas engagé des travaux d'identification des groupes vulnérables dans les pays. Afin d'éviter un éventuel dysfonctionnement de la chaîne alimentaire, il est recommandé de faciliter l'application des textes réglementaires sur la circulation des produits alimentaires dans la sous région, la prise en compte de la vulnérabilité urbaine dans les analyses de la situation alimentaire et nutritionnelle et le renforcement des banques céréalières communautaires.

Pour le RPCA, il serait utile de capitaliser et de partager les expériences en matière de banques de céréales ou autres systèmes (warrantage, greniers alimentaires, etc.), utilisés dans d'autres zones, comme la présentation sur le warehouse receipt system en Afrique australe l'a montré. Aux prochaines sessions du RPCA, il serait nécessaire d'élaborer un tableau croisé des informations pour une comparaison entre pays et l'identification des actions communes et des nouvelles initiatives, d'améliorer le ciblage des populations vulnérables et de faire une étude pour analyser et partager les filets de sécurité alimentaire existants pour lutter efficacement contre des crises telle que les effets de la hausse des prix.

Concernant les tendances des aides alimentaires en Afrique de l'Ouest, le Bureau Régional du PAM a tout d'abord souligné que l'assistance alimentaire est en mutation, ce qui a engendré la modification du mandat du PAM : qui est passé de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Le PAM s'investit dans les analyses en partenariat avec CILSS, FAO, FEWS-NET, IRD, UNICEF, en milieu urbain et rural au moment de la hausse des prix, ainsi qu'à l'inclusion des transferts monétaires dans les outils à disposition du PAM pour répondre à l'insécurité alimentaire. Le PAM est désormais outillé pour mettre en place des interventions en milieu urbain. Pour le PAM, les achats locaux et régionaux continuent d'être une priorité stratégique. En Afrique de l'Ouest le PAM initie des programmes dits « d'achats pour le progrès », qui consistent à l'organisation d'achats de produits alimentaires directement auprès des organisations de producteurs. Le Burkina, Libéria, Mali, Sierra Leone sont les pays ciblés par cette modalité dans un premier temps.

Pour le PAM, les stocks mondiaux sont au plus bas et on observe la raréfaction des surplus agricoles. Par voie de conséquence, depuis le début de l'année 2008, 57 pour cent des dons reçus par le PAM ont été en cash. En 2007, le PAM a acheté pour 2.1 million de tonnes de vivres (valeur de US\$ 767 million), dont 902.000 tonnes de vivres, d'une valeur de US\$253 million, achetés en Afrique. En 2008 les achats de vivres du PAM s'élèveront à US\$ 1 milliard dans les pays en développement.

Concernant les besoins de financement des programmes 2009 du PAM dans l'espace CEDEAO + Mauritanie + Tchad s'élèveront à US\$ 563 millions en 2009. Le volume prévu de distribution de vivres représentera moins de 1 pour cent de la production céréalière 2008/2009 de la zone prévue à plus de 54 millions de tonnes.

Durant l'année 2009, le PAM s'investira sur :

- la poursuite des actions de lutte contre la malnutrition dans la région ;
- l'approfondissement de la base de connaissance pour une meilleure identification des groupes vulnérables: études urbaines, études globales (AGVSA) ;
- le suivi de la situation nutritionnelle et des marchés en partenariat avec le CILSS, la FAO, FEWS-NET, UNICEF ;
- la consolidation des acquis dans le domaine de l'utilisation des transferts monétaires comme réponse à l'insécurité alimentaire, et renforcement des capacités ;
- la préparation aux urgences (catastrophes, variabilité climatique, marchés).

En 2008, l'appel humanitaire régional des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest lancé par OCHA a mobilisé 289 millions \$ dont 128 millions \$ pour l'alimentation et la nutrition et 25 milliards pour le soutien à l'agriculture. En 2009, le focus de l'appel humanitaire régional des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest est placé sur la mobilisation de ressources pour mettre en œuvre des actions de court terme pour atténuer les effets immédiats de la crise alimentaire sur les ménages les plus vulnérables. Le montant de l'appel lancé le 24/11/2008 s'élève à 361 millions \$ dont 220 millions \$ pour la nutrition et l'alimentation et 13 millions pour l'accès à l'eau potable.

Le RCPA pourrait former un groupe de travail pour affiner et consolider les différentes perspectives en 3 scénarios : le meilleur/le pire/le plus probable ; ce qui faciliterait la complémentarité des actions entre acteurs humanitaires et acteurs de développement. Ensuite, il faut trouver des mécanismes de financement rapide pour reconstruire les moyens des producteurs après les inondations.

4.4. La situation nutritionnelle dans la région

Globalement, la situation nutritionnelle des enfants sahéliens reste toujours préoccupante. Les données disponibles indiquent que la malnutrition aiguë et chronique dans le Sahel a atteint des niveaux évalués de sévère à critique. Que ce soit la malnutrition aiguë, chronique ou les déficiences en micro-nutriments, les taux d'enfants atteints sont parmi les plus élevés du continent. Malheureusement, très peu de pays disposent à ce jour de sources d'informations régulièrement actualisées pour soutenir la conception de programmes efficaces de lutte. Les données généralement disponibles sont très hétérogènes en terme de période de collecte, de périodicité, de méthodologie et d'envergure. D'où la nécessité de mettre en place un système d'informations cohérent au niveau des pays et de la région.

Pour la prise en compte des indicateurs nutritionnels dans l'évaluation de la situation alimentaire conformément à la recommandation du RPCA de 2005, le CILSS a lancé l'Initiative NUSAPPS dont l'objectif est d'opérationnaliser l'intégration des indicateurs nutritionnels en s'appuyant sur les dispositifs existants. Dans ce cadre, ont été menées les enquêtes vulnérabilité alimentaire en milieu urbain (VAMU) à Ouagadougou et à Banjul pour combler l'absence d'informations sur la sécurité alimentaire et la malnutrition dans l'espace urbain. Les résultats obtenus montrent en effet que les outils utilisés qui sont le score de diversité alimentaire et l'échelle d'insécurité alimentaire ressentie ont révélé leur efficacité à traduire la situation nutritionnelle et alimentaire du ménage. Ils prouvent également leur capacité à être internalisés du fait de leur simplicité et du moindre coût.

Pour le milieu rural, les expériences conduites au Burkina Faso et au Niger montrent que la prise en compte du périmètre brachial dans les enquêtes agricoles se révèle à la fois très avantageux en terme de sensibilité et d'adaptabilité à la démarche de cette collecte, avec un

surcoût raisonnable. Toutefois, il est essentiel de capitaliser ces initiatives qui portent sur des espaces limités et dans quelques pays dans le domaine de la nutrition et de vulnérabilité et les porter à l'échelle nationale pour arriver à bâtir un système d'information pour l'ensemble de la région. L'analyse des causes de la malnutrition chronique (taille pour âge) à partir des enquêtes démographiques et de santé du Mali, du Burkina Faso et du Tchad révèle que ce phénomène est la résultante de facteurs structurels, à la fois individuels, familiaux et environnementaux. En matière de stratégies individuelles et collectives de réduction de la malnutrition, l'étude préconise la promotion de l'allaitement exclusif au sein avant six mois et de l'allaitement avec complémentarité adéquate au-delà de cet âge. Les pratiques relatives à la complémentarité et au sevrage des enfants doivent retenir suffisamment d'attention afin de réduire les effets négatifs sur l'état nutritionnel et l'état de santé des enfants. A cet effet, la promotion de la consommation des produits locaux peut constituer un atout pour la diversification alimentaire et la lutte contre de la malnutrition. A cela, il convient également d'améliorer la qualité de l'eau consommée qui est à l'origine de la diarrhée, première cause de morbidité et donc de malnutrition chez les enfants. Parallèlement, ces actions devraient être couplées avec des mesures de long terme tel que la promotion de l'instruction de la mère, la promotion de l'espacement des naissances, le renforcement et la diversification de stratégies devant concourir à la réduction de la pauvreté des ménages et l'assurance d'une sécurité alimentaire conséquente au plus grand nombre de ménages, en particulier ceux du milieu rural.

V - MARCHÉ ET SECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

5.1. Systèmes de commercialisation des productions agricoles nationales des pratiques pour inspirer l'Afrique de l'Ouest

Le système de commercialisation des productions agricoles en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement dans les pays du Sahel bute à de sérieuses difficultés depuis les années 80 (commercialisation des productions agricoles par les offices céréaliers, libéralisation du marché dans les années 90, puis retour timide des offices céréaliers dans les activités de collecte et de vente des produits agricoles locaux).

Le CILSS a présenté les résultats d'un voyage d'échanges auquel il a participé en Afrique australe.

L'Afrique du Sud et la Tanzanie ont réussi à mettre en place des systèmes de commercialisation des productions agricoles nationales qui combinent différents outils et qui font intervenir plusieurs acteurs, avec des résultats relativement satisfaisants. L'Afrique du Sud dispose d'une agriculture très moderne par rapport aux autres pays de l'Afrique : environ 30 000 fermiers disposant des superficies de 10 à 40 000 ha (une redistribution modérée mais progressive des terres est en cours); près de 65 sociétés de négoce des céréales (un marché totalement libéralisé); une production de 8 - 9 millions de tonnes de maïs par an pour une consommation de 7 - 8 millions de tonnes; un excédent commercialisable de 1 à 1, 5 millions de tonnes de maïs.

Quant à la Tanzanie, elle dispose d'une agriculture dont le niveau de développement est identique aux pays de l'Afrique de l'Ouest : paysans avec de petites superficies, faible mécanisation, coopératives agricoles, un marché libéralisé, régulation de l'Etat.

Le système de commercialisation des productions agricoles nationales en vigueur en Afrique du Sud et en Tanzanie fait intervenir au moins cinq (5) acteurs :

- i) l'État (Système judiciaire, garant du respect des engagements des acteurs),
- ii) les fermiers/paysans,
- iii) les responsables des entrepôts,
- vi) les opérateurs privés / commerçants,
- v) les institutions financières (Banque Centrale et banques privées);

Des outils (Entrepôts et bourses agricoles électroniques) accompagnent et appuient le fonctionnement du dispositif de commercialisation. Pour rappel une bourse des produits agricoles est un lieu physique ou virtuel (électronique) où des acheteurs et des vendeurs se retrouvent pour échanger des biens par l'intermédiaire d'un groupe de courtiers inscrits au registre du commerce.

Le système pourrait inspirer l'Afrique de l'Ouest. Il permettrait de mettre en confiance les différents types d'acteurs en garantissant et en sécurisant leurs revenus, en premier lieu les producteurs agricoles. Cette sécurité des transactions est une source de motivation assez importante pour augmenter les productions agricoles. Les certificats d'entrepôts et les bourses agricoles peuvent être extrêmement profitables pour les pays de l'Afrique de l'Ouest en contribuant à la commercialisation groupée et la normalisation des produits agricoles de sorte qu'ils puissent être commercialisés dans une plus grande transparence et conformément aux exigences du marché. Les OP, nombreuses en Afrique de l'Ouest, peuvent être intéressées par ces outils.

Il semble possible d'instaurer ce système de commercialisation tant dans une économie développée (comme en Afrique du Sud) que dans des pays d'agriculture familiale vivrière (c'est le cas en Tanzanie). A cet effet, les activités à mener dans une première étape consisteraient à :

- requérir l'adhésion des ministères techniques d'abord pour l'acceptation du principe et, le cas échéant, pour adapter l'environnement juridique;
- sensibiliser et recueillir l'adhésion des différents acteurs (OP, banques, commerçants privés, propriétaires d'entrepôts) dont la participation est indispensable à la réussite d'un tel système de commercialisation.

Les bourses céréalières animées par Afrique verte sont un embryon d'un tel système. Il faut trouver les moyens de changer d'échelle et d'adapter au contexte ouest africain les outils présentés. La bourse régionale des produits vivriers prévue par l'UEMOA devra sans doute s'inspirer également des expériences d'Afrique australe.

Un autre exemple a été donné par le Crédit rural de Guinée.

Le CRG appuie depuis une dizaine d'années les maillons avals de la filière riz local grâce à des produits de crédit adaptés.

L'idée est de repérer sur les marchés de collecte et de regroupement les petits commerçants actifs dans la commercialisation des produits locaux, grâce à un suivi des opérateurs de ces marchés. Des produits spécifiques de crédit leur sont alors proposés, pour leur permettre d'augmenter leur fond de roulement.

En 2006, près de 500 collecteurs et demi-grossistes de produits vivriers étaient appuyés, via une ligne de crédit de 1500 millions de francs guinéens (300 millions de francs CFA à l'époque).

Ces opérateurs sont présents dans près de 30 marchés répartis sur l'ensemble du territoire national. Le suivi de l'objet des crédits a permis de recenser la mise en marché de près de 13 000 tonnes de riz local et autres céréales, 1000 tonnes d'huile de palme, 4000 tonnes d'arachide, pour un montant de 15 milliard soit un taux de rotation du fond de roulement de près de 10.

La progression des octrois de crédit a été régulière, et ce type de crédit dédié au commerce des produits vivriers occupe une part de choix dans le portefeuille du CRG, en contribuant à son équilibre financier.

Notons enfin que les commerçants appuyés se sont regroupés en associations de caution mutuelle, principe classique en matière de micro-finance, ce qui leur a permis d'apporter au CRG une garantie sous la forme d'un d'épargne mis en commun.

Cette expérience a montré la faisabilité d'un appui au secteur informel du commerce des vivriers. Elle a permis aux produits locaux de conquérir des parts de marché et in fine de construire petit à petit les filières locales.

Elle est en Guinée entrée en synergie avec d'autres actions concourant à la sécurité alimentaire : désenclavement des zones de production, appui à la petite transformation (via des crédits CRG notamment), aménagements plus durables en zones de mangrove et de bas fonds...).

5.2 Transformation agroalimentaire et dynamisation du marché régional de produits agricoles et agro-alimentaires

Les expériences réussies dans quatre pays (Burkina, Guinée, Mali et Sénégal) en matière de transformation agroalimentaire ont été présentées par le CILSS, complété par deux organisations de professionnels du secteur de l'agroalimentaire pour le cas du Sénégal. Cette présentation est issue d'une enquête menée en juin et juillet 2008 dans les 4 pays.

Une fiche « pays » a permis de recenser les points forts en matière de politique, accès aux services financiers et non financiers, progrès de la recherche, offre de matériels, pour un secteur clé mais encore peu appuyé. Ces travaux ont permis de recenser et d'analyser une série d'initiatives probantes.

Le secteur de la transformation valorise divers produits agricoles de base (céréales, fruits et légumes, produits de l'élevage et halieutiques, oléagineux, etc.). Il est caractérisé par l'existence de petites unités de transformation (PME, Artisans, Associations et groupements) et une grande diversité de produits mis en marché.

Cependant, la transformation demeure largement artisanale et primaire en Afrique de l'ouest, malgré l'existence d'expériences réussies dans les pays visités. Le passage vers l'industriel ou le semi-industriel induit des contraintes supplémentaires importantes en termes d'énergie,

d'équipements, de crédits d'investissement, d'approvisionnement en produits de qualité, de fiscalité, d'emballage, etc. Assez souvent, les grosses unités sont présentes dans les pays côtiers et utilisent des matières premières importées.

L'amélioration de la situation passera par un engagement politique fort, la professionnalisation du secteur, l'amélioration de la qualité et de l'environnement (législation, fiscalité, etc.), l'accès au financement, le marketing et la publicité des produits locaux transformés ;

La situation des pays côtiers anglophones tels que le Ghana et le Nigeria qui ont obtenu des résultats plus probants en termes de transformation et de consommation de produits agricoles locaux a été discutée. Il a été demandé d'analyser les facteurs/ leviers de réussite dans ces deux pays en comparaison avec la situation des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

En perspective, le CILSS devrait lancer une nouvelle initiative d'appui à la promotion de la transformation des produits locaux tenant compte des mutations et avancées actuelles et s'inscrivant dans la durée.

5.3 Valorisation des produits alimentaires et renforcement de la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest

5.3.1 Expérience du CILSS en matière d'appui à la transformation des produits agro-alimentaires locaux : cas du PROCELOS

L'exposé a fait l'économie de quinze années d'appui à la promotion de la consommation des céréales locales au Sahel par le CILSS. En effet, le début de l'appui du CILSS au secteur de la transformation date du colloque de Mindelo (Cap Vert), tenu du 1er au 6 décembre 1986 sur les « Politiques céréalières dans les pays du Sahel » dans un contexte marqué, entre autres, par une « chute continue des cours des matières premières brutes sur les marchés internationaux ».

La communication a porté, essentiellement sur la genèse et l'évolution du Projet PROCELOS, les principaux résultats et acquis, les leçons apprises, la transformation dans le contexte de hausse généralisée des prix des produits alimentaires et les recommandations.

Il ressort, entre autres, que les excédents et déficits de campagnes confèrent au marché et à la transformation un rôle stratégique dans la gestion de la sécurité alimentaire aux niveaux national et régional et par conséquent, les appuis à l'amélioration de la production et de la productivité doivent être soutenues et renforcées par un marché national et régional dynamique, transparent et bien intégré et un secteur de la transformation mieux soutenu.

A l'issue de l'exposé, la Réunion a apprécié les résultats obtenus par le PROCELOS, déplorer la faible capitalisation valorisation et diffusion des résultats des initiatives et actions et invité le CILSS à formuler un nouveau Projet ou Programme d'appui au secteur de la transformation.

5.4 Les autres initiatives relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

5.4.1 Présentation de l'Atlas dynamique de sécurité alimentaire : cas du Burkina Faso

Les structures étatiques disposent d'une multiplicité des données sur la sécurité alimentaire. Malheureusement, elles sont peu intégrées et avec des configurations assez diverses (format, support de stockage et de diffusion, etc.). Dès lors, il se pose des difficultés pour les décideurs de trouver l'information utile en temps voulu. L'absence de fluidité dans les échanges interinstitutionnels des données rend la synthèse de l'information assez fastidieuse.

Pour apporter une réponse conséquente, le dispositif d'information du Burkina a initié la mise en place d'un système informatisé de production et d'actualisation des informations sur la sécurité alimentaire. Le processus a débuté en février 2007 et a abouti en octobre 2008 par la présentation et la remise officielle aux autorités du Burkina Faso de l'Atlas dynamique de sécurité alimentaire (ADYSA).

L'ADYSA s'appuie sur un *réseau* de structures sectorielles et permet ainsi la pluralité et la multisectorialité de l'information. Elle renforce les échanges entre la structure nationale de coordination et d'analyse de l'information sur la sécurité (La *centrale d'information*) avec toutes les structures membres du réseau de première génération. De ce fait, elle capitalise et valorise des informations produites (bulletins sécurité alimentaires, fora de partage d'informations sur la sécurité alimentaire, etc.).

Les cartes produites donnent accès à des données secondaires qui guident l'analyse pour les décideurs : provinces excédentaires et déficitaires, carte de pauvreté énergétique, carte superposant zones de cultures de rente et niveau de sécurité alimentaire...

Le processus de mise en place suit son cours avec la phase de consolidation de l'ADYSA qui est axée sur :

- L'intégration de nouvelles structures au réseau et l'extension au niveau décentralisé
- La prise en compte de nouvelles couches de données
- L'implication dans le renforcement des capacités des structures membres du réseau ;
- Le développement de capacité de gestion des méta données au Burkina Faso.

5.4.2 Réalisation des produits d'information qui soutiennent la prise de décision : résultats de l'appui fourni dans cinq pays, leçons et recommandations »

L'exposé fait par la FAO montre qu'aujourd'hui, il y a un consensus général sur l'importance de l'information actualisée et concise pour orienter les décisions en matière de sécurité alimentaire. A cet effet, beaucoup de pays consacrent des ressources importantes à l'information. Bien qu'elle soit onéreuse, cette information est sous-utilisée dans la formulation de la décision. Cette incohérence est souvent liée à certaines limites (non-pertinence, invraisemblance, absence de communication)

A cet effet, des actions de renforcement des analystes ont été menés auprès des principales institutions concernées par la sécurité alimentaire au niveau central et décentralisé dans l'optique de faciliter la production d'une information utile et utilisée dans les processus de prise de décision.

Pour l'essentiel, il est ressorti que l'implication des analystes est un bon point d'entrée pour assurer l'adéquation de l'information et la prise de décision. Il reste cependant des approfondissements à cette initiative. Pour mieux répondre aux attentes, il y a nécessité de définir les besoins prioritaires en informations des décideurs et d'en déduire les implications

pour les analystes de la sécurité alimentaire. Des concertations régulières seraient indispensables entre décideurs et analystes pour adapter continuellement les informations aux besoins. Enfin, le développement de capacités en communication des analystes s'avère utile pour rendre plus accessible l'information produite.

5.4.3 Les profils pays sécurité alimentaire

La gestion des crises récentes a révélé que les réponses conjoncturelles étaient utiles mais pas suffisantes pour assurer une sécurité alimentaire durable dans la sous-région. Dès lors, il est devenu nécessaire de trouver la manière *d'engager les Etats vers des réponses plus structurelles visant une sécurité alimentaire durable*. Cela a conduit à l'établissement de l'initiative « Profil Pays Sécurité Alimentaire » dans le cadre d'un partenariat CILSS – CSAO.

L'objectif de cette démarche est de mieux cerner les causes structurelles et s'y investir. Il s'agit plus spécifiquement de :

1. Fournir pour chaque pays une photographie analytique d'indicateurs clés liés aux causes structurelles et permettant une meilleure compréhension de la persistance des crises alimentaires et nutritionnelles;
2. Permettre une meilleure appréciation de l'effort d'investissement des pays dans le domaine de la sécurité alimentaire;
3. Encourager et susciter la prise de décision pour l'investissement dans les causes structurelles par l'ensemble des acteurs.

La finalité de l'initiative est d'une part de permettre aux acteurs de disposer d'un cadre d'analyse et d'appréciation des progrès accomplis en matière de sécurité alimentaire et d'autre part de susciter un investissement plus accru des Etats et de leurs partenaires dans les causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Actuellement, chacun des neuf pays membres du CILSS dispose d'un Profil Pays Sécurité Alimentaire. Il est envisagé d'organiser une « *Journée de Lancement & Promotion* » de ce rapport dans chaque pays. Une perspective d'extension est en vue également pour les huit autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Notons qu'une série de tables rondes techniques ont déjà eu lieu dans les pays, pour mettre en regard les « profils » et la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire. Ces tables rondes, animées avec les CNSA, ont permis une première utilisation des « profils », en tant qu'outil pour guider les politiques.

VI - LIEU ET THEME CENTRAL DE LA PROCHAINE REUNION ANNUELLE DU RPCA 2009

Le Canada a été proposé comme pays hôte de la prochaine réunion du RPCA. La date provisoire proposée est du 23 au 28 Novembre 2009. La date définitive sera confirmée lors de la réunion restreinte du Réseau prévue à Paris du 16 au 17 Avril 2009.

Le thème du marché et de la transformation des produits locaux, avec des sous-thèmes tels que le financement de la commercialisation et les outils de régulation des marchés, est pressenti pour la prochaine réunion. En effet, ce thème clé mérite d'être encore approfondi

suite à la réunion de Dakar. Toutefois, la discussion reste ouverte et le comité d'organisation des réunions du RPCA échangera sur le sujet. D'autres thèmes ont été proposés à savoir :

1. Changements climatiques, population et sécurité alimentaire ;
2. L'élevage et sa contribution à la sécurité alimentaire ;
3. Les instruments de mesure de l'insécurité alimentaire.

Le thème définitif de la 25^e réunion sera également connu lors de la réunion restreinte du Réseau prévue en Avril 2009 à Paris (France).

Durant la réunion du RPCA, une étude de capitalisation sur les interprofessions agricoles au Sénégal a été présentée par le Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de l'Institut Sénégalais de recherches Agricoles (ISRA).

L'objectif de ce travail était d'alimenter le processus de rédaction des décrets d'application de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) promulguée en juillet 2004. Cette loi prévoit en effet de confier un rôle important aux organisations interprofessionnelles agricoles dans la régulation des marchés et des filières.

L'analyse des dynamiques interprofessionnelles au Sénégal souligne que ces organisations sont de trois types : interprofessions privées, comités interprofessionnels, et cadres de concertation. Dans ces organisations, les pouvoirs publics sont très présents, soit en tant qu'animateurs, soit en tant que membres associés, soit encore en tant qu'organisateur du cadre de concertation. Les fonctions assurées par ces organisations interprofessionnelles sont souvent limitées, et se concentrent sur le plaidoyer, et, dans une moindre mesure, sur la définition des règles de mise en marché.

L'étude souligne la difficulté pour l'État de transférer aux interprofessions les fonctions de régulation qu'il assurait auparavant. Dans certaines filières, cependant, émergent des modes de régulation concertée impliquant un dialogue entre acteurs et pouvoirs publics. C'est le cas dans les secteurs de l'oignon et de la tomate industrielle. Les cadres de concertation entre État et organisations interprofessionnelles apparaissent au cœur de ces mécanismes de rétrocession des fonctions de régulation. L'étude conclut par un projet de décret qui a été approuvé en conseil des Ministres en août 2008 et promulgué au journal officiel en novembre 2008.

Les participants ont en particulier souligné l'importance des interprofessions dans la mise en place d'une concertation entre services publics et acteurs des filières. Mais ils ont aussi souligné que les interprofessions devaient être considérées comme des institutions parmi d'autres (à côté des contrats, conventions, normes, marchés concurrentiels, réseaux marchands, etc.), qui ne peuvent régler à elles seules les problèmes de régulation des marchés. Des études sont nécessaires pour identifier les facteurs de succès et d'échec des interprofessions.

VII - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au cours des travaux, le RPCA a relevé quelques points qui méritent d'être approfondis :

- Malgré les bonnes prévisions de production de la campagne 2008/2009, une crise alimentaire peut toujours surgir au cours des prochaines années du fait notamment de la faiblesse des stocks internationaux et de la persistance de prix élevés à moyen terme.
- La hausse des prix est une contrainte pour les consommateurs mais elle peut être un moteur de relance de la production. Doit-on parler dans ce cas de crise alors que la hausse des prix peut être source d'amélioration des revenus des millions de producteurs ? Cette hausse des prix des denrées alimentaire a-t-elle réellement bénéficié aux producteurs ? Les politiques de relance de la production ne risquent-elles pas d'avoir pour conséquence l'effondrement des prix préjudiciable aux producteurs ? En plus de la nécessité de reconstitution des stocks nationaux, quelles sont les autres possibilités de gestion des surplus pour éviter un effondrement des prix préjudiciable à la production ?
- Quelles ont été les conséquences de cette hausse des prix des céréales importés sur les habitudes alimentaire notamment la substitution des céréales importés par les produits locaux ?
- Face au retour des politiques de régulation et l'intervention de l'Etat, Quelle position ou message des membres du réseau sur les politiques de régulations découragées ?
- Quelle est la position du réseau et quel message sur les politiques de régulation devenu d'actualité mais découragés par la Banque mondiale et le FMI au cours des 30 dernières années ?

Afin de résoudre la problématique, le RPCA a formulé les recommandations suivantes :

- Fédérer les approches et les moyens par rapport au suivi et à l'analyse de la sécurité alimentaire dans la région, face au foisonnement des initiatives sur les analyses de vulnérabilité et la lutte contre la malnutrition dans la région, Le CILSS anime déjà un comité technique de coordination sur le cadre harmonisé composé par le CSAO, la FAO, le FEWS NET, le PAM, le CRS, l'OXFAM, l'USAID, la Commission européenne, la France, l'ACDI, l'Italie et Care International. Toute nouvelle activité devrait au préalable engager une concertation avec ce comité pour éviter la duplication des initiatives.
- Capitaliser et partager les expériences en matière de gestion décentralisée des crises alimentaire incluant les banques de céréales ou autres systèmes (warrantage, greniers alimentaires, etc.) mais également d'autres produits comme les tubercules, les fruits et légumes. Cette capitalisation peut se faire à travers un atelier régional de partage d'expérience en matière de gestion des stocks villageois/communautaire.

- Renforcer le secteur de la transformation des produits locaux comme moyen direct de gestion des surplus et de régulation de la production à moyen / long terme.
- Echanger les expériences entre transformateurs pour que les cas réussis servent d'inspiration aux autres. A cet effet, il a été suggéré de mener des analyses pour mieux comprendre pourquoi certains pays comme le Ghana et le Nigéria réussissent mieux que les autres.
- Définir une fiscalité et des mesures de soutien adaptées au secteur de la transformation pour promouvoir la transformation et la commercialisation des produits agroalimentaires.
- Appuyer les OP, de renforcer les achats locaux aux petits producteurs pour les inciter à produire plus pour le marché et améliorer leurs moyens d'existence.
- Nécessité d'appuyer la structuration des filières, renforcer les OP pour la commercialisation groupée et promouvoir la dynamique d'échange des produits alimentaire entre grands bassins de production et des centres de consommation.
- Renforcer les analyses sur les prix rémunérateurs des producteurs.
- Conduire des analyses sur les impacts des mesures des politiques d'atténuation des crises adoptées par les gouvernements en vue d'en tirer les leçons de relance de la production à moyen et long terme.
- Renforcer les analyses sur la vulnérabilité urbaine et élargir le diagnostic dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, si possible.
- Améliorer l'identification et le ciblage des populations vulnérables.
- Mettre en place un mécanisme de gestion des stocks au niveau régional et améliorer les capacités de stockage dans les pays.
- Aux acteurs de fournir les analyses disponibles pour renforcer le site Internet du Réseau de prévention des crises alimentaires. Il est proposé de mieux définir et les responsabilités des acteurs membres du RCPA.

Compte tenu de tout ce qui précède, il est recommandé :

Aux Etats :

- d'appuyer la commercialisation des produits par l'octroi des facilités de crédits et la gestion des excédents céréaliers. A cet effet, il faut que les organismes d'achat favorisent les achats directs aux producteurs pour la reconstitution des stocks (paysans, communautaires, institutionnels et privés), les ventes à prix subventionnés et les achats triangulaires ;

- d'améliorer les capacités de stockage des Offices, d'étudier la pertinence et la faisabilité d'un stock financier régional de sécurité alimentaire et d'encourager les bourses céréalières dans la sous région ;
- de promouvoir et mettre en œuvre des politiques de transformation agro-alimentaire en tant que moteur tirant la production agricole locale, créant des emplois locaux et dynamisant le marché régional de produits agro-alimentaires.

Aux Etats et Organismes de Coopération :

- d'encourager la structuration des organisations des producteurs agricoles pour qu'elles soient plus efficaces dans la commercialisation ;
- de renforcer les outils d'aide à la prise de décision et les capacités d'analyse des dispositifs nationaux et régionaux de prévention des crises alimentaire ;

Il est essentiel de fédérer davantage les approches et les moyens dans les domaines des analyses de vulnérabilité et des programmes de lutte contre la malnutrition dans la région.

Les membres du RPCA ont émis une recommandation principale sur la mission et le fonctionnement du RPCA. Sur ce sujet, il a été recommandé de mettre l'accent sur une vision prospective afin de permettre au réseau de renforcer ses outils d'aide à la prise de décision et de répondre à la demande des décideurs politiques.

Concernant le fonctionnement du RPCA, il y a nécessité de le revoir et d'innover pour plus d'efficacité et de gain de temps. Il s'agira de :

- Identifier les questions clés à aborder lors des réunions ;
- Fixer les objectifs et les résultats attendus ;
- Revoir les participants (nombre, institutions) et l'organisation des réunions (prévoir des travaux de groupe si nécessaire);
- Fixer des dates de la réunion qui laissent le temps suffisant pour finir les analyses de la situation alimentaire (résultats de la campagne agricole, etc.) ;
- Revoir également le fonctionnement de la réunion restreinte prévu au mois d'avril qui se tient habituellement à Paris.

Le Réseau doit contribuer plus efficacement aux termes de ses rencontres à produire des informations concrètes et opérationnelles capables d'apporter une véritable aide à la décision des décideurs politiques.

Le CILSS et le CSAO/OCDE, en tant que co-animateurs du RPCA, se sont engagés à travailler à faire des propositions concrètes sur le format des réunions du Réseau, en vue de renforcer son efficacité en matière d'aide à la prise de décision.

LE RESEAU

ANNEXE 1 : Production céréalière brute prévisionnelle de la campagne 2008/2009

Unité : millier de tonnes

Pays	Résultats définitifs 2007-2008	Prévisions 2008-2009	Ecart (%) 2008/2007	Ecart (%) 200_/Moy (2003-2007)
Burkina Faso	3 089	4 213	36%	25%
Cap Vert	3	12	278%	64%
Gambie	207	216	4%	2%
Guinée Bissau	163	215	32%	21%
Mali	3 885	4 057	4%	18%
Mauritanie	180	207	15%	28%
Niger	3 369	4 626	37%	33%
Sénégal	-	*		
Tchad	1 972	2 010	2%	16%
Ensemble CILSS	12 867	15 554	21%	26%
Bénin	1 159	1 298	12%	
Côte d'Ivoire	1 327	1 736	31%	
Ghana	1 673	1 813	8%	
Nigeria	26 903	30 209	12%	
Liberia	155	295	90%	
Togo	872	940	8%	
Sierra leone	1 008			
Guinée	2 250	2 519	12%	
Pays Côtiers	34 339	38 810	13%	
Ensemble Zone	47 206	54 365	15%	

* données non parvenues

Source: CILSS/Agrhymet

ANNEXE 2 : AGENDA

Mardi 25 novembre 2008

↳ Matinée

- 08h30 – 09h30 Accueil, café
- 09h30 – 10h00 Ouverture et introduction :**
- 09h30 – 09h35 *Introduction de la réunion* par M. Alé Ndiaye, Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire (CNSA) - Sénégal
- 09h35 – 10h00
- *Mots de bienvenue* par le Secrétaire Exécutif du CILSS,
 - Allocution du président du Comité des Partenaires du CILSS (CPC),
 - Ouverture officielle de la réunion par SE Monsieur le Premier Ministre de la République du Sénégal.

10h00 – 10h15 *Pause café*

- 10h15 – 10h30 Information sur le programme, CSAO / CILSS
- 10h30 – 10h45 Quelques interpellations relatives à la mise en œuvre des recommandations antérieures du RPCA, CSAO / CILSS.
- 10h45 – 11h30 Discussions**
- 11h30 – 17h00 SESSION 1 : Situation agricole, alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest**
- Président/Modérateur : M. Jorge Oliveira, USAID, West Africa Régional Programme*
- 11h30 – 13h00 Présentation de la situation agricole et alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- Analyse du bilan prévisionnel de la campagne agricole 2008-2009 : Implications majeures pour la sécurité alimentaire et recommandations **M. Brahima Sidibé, Chef Département Information Recherche, CILSS /AGRHYMET**
 - Éléments d'analyse relatifs à la situation alimentaire courante (évolution des prix de céréales et bétail) et perspectives: **M. Salif Sow, Représentant régional FEWS NET Afrique de l'Ouest ; M. Moussa Cissé, Coordonnateur Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés (CILSS/SE).**
 - Contexte international et implications sur la sécurité alimentaire dans la sous-région, **Mme Françoise Trine, FAO**

13h00 -14h30 **Pause déjeuner**

13h00 -14h30 *Side events :*

- 1) *Expérience d'évaluation de la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain sahélien : cas de Ouagadougou et de Banjul + Processus d'intégration du périmètre brachial dans les enquêtes agricoles : Expérience du Burkina Faso et du Niger, NUSAPPS-CILSS*
- 2) *Principaux résultats des analyses et évaluation de la sécurité alimentaire dans quelques pays, PAM/ODD*

↳ Après midi : **Présentation (Suite) :** Analyse de la situation, actions réalisées et envisagées

- 14h30 – 14h45 Éléments d'analyse concernant les zones à risques : Recommandations et actions envisagées : **M. Amadou Mactar Konaté, Expert en sécurité alimentaire, volet PREGEC/Instruments (CILSS/SE)**
- 14h45 – 15h00 Tendances des aides alimentaires en Afrique de l'Ouest, **PAM/ODD**
- 15h00 - 15h30 Compléments sur les actions d'atténuation ou secours d'urgence réalisées **UN-OCHA**

15h30 – 16h00	Discussions
<i>16h00 – 16h15</i>	<i>Pause café</i>
16h15 – 16h45 16h45 - 17H15	Situation Nutritionnelle dans la sous région, Mr Bernard Dembele/CILSS Discussion
17h15-18h00	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments de synthèse et recommandations en rapport avec les actions/mesures à prendre sur la situation alimentaire. • Esquisse des grandes lignes du communiqué RPCA sur la situation alimentaire et les perspectives dans la région Ouest Africaine et au Tchad
18h00	Fin des travaux de la journée

Mercredi 26 novembre 2008

↳ **Matinée**

9h00-10h00	Discussions (suite) : Lecture, amendements et consensus sur le bilan de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle
10h00-15h00	SESSION 2 : Marché et Sécurité Alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest :
10h00-12h30	<u>Sous-thème 1</u> : Opportunités et stratégies pour une dynamisation du marché régional ouest africain Président/Modérateur : M. Dramane Coulibaly, CILSS
10h00-11h00	Présentations introductives <ol style="list-style-type: none"> 1. Systèmes de commercialisation des productions agricoles nationales : des pratiques pour inspirer l'Afrique de l'Ouest, M. Moussa Cissé, Coordonnateur Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés (CILSS/SE). 2. Dynamique des marchés et Coopération transfrontalière, MM Salif Sow et Ibrahim Laouali, FEWS NET/AO.

11h00 – 11h30 **Pause café**

11h30 – 12h30	Débats et commentaires sur les Opportunités et stratégies pour une dynamisation du marché régional ouest africain
---------------	---

12h30 -14h30 **Pause déjeuner**

<i>12h30 -14h30</i>	<i>Side events :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience des Bourses de céréales dans la dynamisation du marché : Mme Caroline BAH, Afrique Verte
---------------------	---

↳ **Après midi**

14h30 – 15h30	Discussion (suite) et éléments de synthèse et Recommandations Sous-thème 1
15h30 – 18h00	<u>Sous-thème 2</u> : Transformation agro-alimentaire et dynamisation du marché régional de produits agricoles et agro-alimentaire Président / modérateur : Représentant CE
15h30-16h15	Présentations introductives <ol style="list-style-type: none"> 1. Transformation agroalimentaire en Afrique de l'Ouest, Mme Maty Ba DIAO, CILSS INSAH, (20 mn)
<i>16h15 – 16h30</i>	<i>Pause café</i>
16h30 – 17h30 17h30	Discussions et premiers éléments de synthèse Fin des travaux de la journée

Jeudi 27 novembre 2008

↳ **Matinée**

09h00-12h00

Sous-thème 3 : Valorisation des produits alimentaires et renforcement de la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest ?

Président Modérateur du panel : M. Babacar Ndoye, Directeur Général de l'Institut de Technologie Alimentaire/Sénégal

09h00-09h30

Présentations introductives

Projection de vidéo sur la transformation des céréales au Sahel (**Mme Caroline Bah**, Afrique verte)

09h30 – 10h30

Panélistes :

- 1) Accompagnement des acteurs de l'aval des filières vivrières : exemple de l'AFD au Guinée et au Ghana, Directeur du Crédit Rural de Guinée (**20 mn**)
- 2) Transformation des produits locaux, expérience des transformatrices des céréales locales/Sénégal PCL **Mme**

10h30-11h00

Discussion générale la valorisation des produits alimentaires (Banques de céréales, unité de transformation, reconstitution des stocks, etc.)

Introduction à la discussion **M. Dramane Coulibaly**, Coordonnateur PRA/SA-LCD-POP DEV/CILSS

11h00-11h20

Pause café

11h20 – 12h00

Discussion Générale (Suite) et éléments de synthèse

12h00 – 13h00

SESSION 3 : Information sur les Initiatives en cours relatives à la sécurité alimentaire

Président / Modérateur : Représentant ACDI

12h00-12h30

Présentation de l'Atlas dynamique de sécurité alimentaire : cas du Burkina Faso (Mahaman Zoungrana/**DGPSA/Burkina Faso et Françoise Trine/FAO/ESAF**)

Brève présentation sur les profils pays sécurité alimentaire, choix et suivi des investissements en matière sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, **M. Jean Sibiri Zoundi**, OCDE/CSAO

Information sur le Processus de révision de la charte de l'aide alimentaire, **M. Dramane Coulibaly**, CILSS

12h30 – 13h00

Discussions

13h00 -15h00

Pause déjeuner

↳ **Après midi**

15h00-16h00

Préparation du communiqué final

16h00-17h00

Discussion et Validation du Communiqué Final RPCA

17h00 – 17h15

Pause café,

17h15 – 18h00

Clôture officielle

Président : Ministre de l'environnement, de la protection de la nature, des bassins de rétention des eaux et des lacs artificiels - Sénégal

- Intervention de quelques participants
- Quelques messages et leçons de la réunion par chaque président de session
- Clôture officielle par le Ministre d'Etat, Ministre de l'environnement, de la protection de la nature, des bassins de rétention des eaux et des lacs artificiels.

ANNEXE 3 - LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
OFFICIELS	1	Son Excellence Adjibou SOUMARE Premier Ministre du Sénégal	PRIMATURE SENEGAL
	2	Prof. Alhousseïni BRETAUDEAU Secrétaire Exécutif du CILSS	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Burkina Faso
	3	Monsieur Sibiri Jean ZOUNDI Chef Unité Transformation du Monde Rural et Développement Durable représentant le Directeur du Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest	Tél. (+33) 1 45 24 19 82 Fax (+33) 1 45 24 90 31 Email : sibirijeansoundi@oecd.org 2, Rue André-Pascal 75775 – Paris Cedex 16
	4	Monsieur Ivan Roberts Chef AID Ambassade Canada Président du Comité des Partenaires du CILSS	ACDI/ Ambassade Canada Dakar – Sénégal Tél : 00221 33 889 4769 Cellulaire : 00221 76 687 4043 Email : ivan.roberts@international.gc.ca
BENIN	5	Irénée Bio ABOUDOU Directeur Général Office National d’Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	06 BP. 2544 - Cotonou Tél. : (+ 229) 21 33 15 02 97 06 95 99 Fax : (+229) 21 33 02 93 Email : irebioa@yahoo.fr /onasa@onasa.org
BURKINA FASO	6	Mahama ZOUNGRANA Directeur Général Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA): Ministère de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des Ressources Halieutiques	03 BP. 7010 - Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 32 45 79/50 32 45 80 Fax (+226) 50 30 54 86 E-mail : mazoung@fasonet.bf
CAP-VERT	7	Sandra MARTINS Directrice Services de Sécurité Alimentaire (DSSA-MEDRRM) Ministère de l’Environnement, du Développement Rural et des Ressources Marines	BP. 50 - Praia Tél. (+238) 264 78 41/264 78 49 Fax (+238) 264 78 49 Email : sandra.martins@maap.gov.cv
COTE D’IVOIRE	8	Brice ASSOUAN AMON Chef de Service Cultures Vivrières / Sécurité Alimentaire/Ministère de l’Agriculture	Immeuble CAISTAB BP. V 82 – Abidjan Plateau Tél. (+225) 20 22 59 52 Email : assouan_br@yahoo.fr
GAMBIE	9	Abdou Rahman JOBE Deputy Permanent Secretary Department: of State for Agriculture and Permanent Secretary CONACILSS	The Quadrangle - Banjul Tél. : (+220) 422 94 31/993 73 65 Fax : (+220) 422 89 98 Email : aaajobe@yahoo.co.uk aaajobe@hotmail.com

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
GUINEE	10	Bakari KOULIBALY Directeur Général Crédit Rural de Guinée SA	Immeuble Sall Conakry BP. 3790 - Conakry Tél. (+224) 60 21 59 75 Email : koulibakari@yahoo.fr
	11	Lansana BAYO Chef Section PSS/BSA Ministère de l'Agriculture	Quartier Almamy C/Kaloum BP. 576 - Conakry Tél. (+224) 64 21 56 92 Email : lansanabayo@hotmail.com / mahanbayo@yahoo.fr
LIBERIA	12	Ousman TALL Directeur of Planning Ministry of Agriculture	19 Street – Monrovia Tél. (+231) 651 72 02 Email : ostall@yahoo.com
MALI	13	LANSRY Nana Yaya HAÏDARA Commissaire à la Sécurité Alimentaire (CSA) Présidence de la République du Mali	BP. 106 Tél. (+223) 20 29 15 36 Email : csa@cefib.com
	14	Thierry ANTOINE Assistant Technique PRMC/Commissariat à la Sécurité Alimentaire	BP. E 3892 – Bamako Tél. (+223) 73 32 80 04 Email : thantoine@cefib.com
	15	Oumar TRAORE Secrétaire Technique CCSPSA/PRMC	BP. 1748 – Bamako Tél. (+223) 20 21 49 53 Fax (+223) 20 21 74 19 Email : coc@cefib.com
MAURITANIE	16	Sidi Maouloud OULD BRAHIM Commissaire Adjoint Commissariat à la Sécurité Alimentaire et Protection Sociale	BP. 237 – Nouakchott Tél. (+222) 525 69 96/644 19 13 Fax : (+222) 525 69 95 Email : subdoulb@yahoo.fr
	17	Yelli GANDEGA Secrétaire Permanent du CILSS Ministère du Développement Rural	BP. 180 – Nouakchott Tél. (+222) 205 20 83 Email : yellima@yahoo.fr / yelligoudege@yahoo.fr
	18	Mohamed Fadel ABDEL BAGHI Directeur Adjoint Observatoire de la Sécurité Alimentaire Commissariat à la Sécurité Alimentaire	BP. 0377 – Nouakchott Tél. (+222) 525 69 94 Fax (+222) 525 69 95 Email : amlfadel@yahoo.fr
NIGER	19	Adamou CHAIFOU Directeur Général Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)	BP. 474 – Niamey Tél. (+227) 20 73 44 43/94 85 24 05 Fax (+227) 20 7324 68 Email : adachef@yahoo.fr

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
SENEGAL	20	Alé NDIAYE Secrétaire Exécutif Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire	34, Avenue Lamine Gueye X Autoroute Prolongée BP. 27161 – Dakar Tél. (+221) 33 823 11 81 Fax (+221) 33 823 11 87 Email : secnsa@gmail.com
	21	Ibrahima NDIAYE Assistant au SE/CNSA	34, Avenue Lamine Gueye X Autoroute Prolongée BP. 27161 – Dakar Tél. (+221) 33 823 11 81/ 77 722 31 31 Fax (+221) 33 823 11 87 Email : adjiagnil@yahoo.fr
	22	Abdou Karim KEITA Responsable du Système d'Alerte Précoce (SAP) Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA)	34, Avenue Lamine Gueye X Autoroute Prolongée BP. 27161 - Dakar Tél. (+221) 823 11 81/ 77 651 76 84 Fax (+221) 823 11 87 Email : sap.senegal@gmail.com
	23	Modou Mbacké FAYE Statisticien Economiste Assistant au SE/CNSA	34, Avenue Lamine Gueye X Autoroute Prolongée BP. 27161 – Dakar Tél. (+221) 33 823 11 81 Fax (+221) 33 823 11 87 Email : modoumbacke4@yahoo.fr
	24	Mame Diarra FAYE Chef Sécurité sanitaire des aliments SE/CNSA	34, Avenue Lamine Gueye X Autoroute Prolongée BP. 27161 – Dakar Tél. (+221) 33 823 11 81 Fax (+221) 33 823 11 87 Email : mamediarrafaye@yahoo.fr
	25	Seynabou TOURE LAYE Chef du Bureau Information sur la sécurité alimentaire Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA)	34, Avenue Lamine Gueye X Autoroute Prolongée BP. 22646 – Dakar Tél. (+221) 33 823 11 81 Fax (+221) 33 823 11 87 Email : mmelaye@gmail.com
	26	Mathiam THIAM Secrétaire Permanent du CONACILSS	Rue Parchappe X Huart BP. 21616 – Dakar Tél. (+221) 821 24 61 Fax (+221) 823 30 60 Email : conacils@orange.sn
	27	Abdoulaye DIOP Assistant du SP/CONACILSS	Rue Parchappe X Huart Immeuble CSA BP. 21616 – Dakar Tél. (+221) 821 24 61 Fax (+221) 823 30 60 Email : conacils@orange.sn

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
SENEGAL	28	Daniel NDECKY Responsable Suivi Ressources Pastorales/Direction de l'Élevage	37, Av. Pasteur BP. 67 - Dakar Tél. (+221) 33 823 25 65/77 514 18 49 Email : arfangndecky@yahoo.fr
	29	Mariama M'BODJI Présidente de l'Association Nationale des Transformateurs de Fruits et Légumes Transtules	Rue Parchappe X Huart Immeuble CSA/PROCELOS - BP. 22 435 - Dakar Tél. (+221) 77 637 20 27/33 821 39 75 Fax : (+221) 33 827 39 75 Email : Transfuleg@yahoo.fr
	30	Mamadou DIOUF Nutritionniste/GPS - Chef du Bureau Nutrition/Ministère de la Santé et de la Prévention (DANSE/DS)	Dakar Tél. (+221) 77 538 92 67 Email : mamadiouf61@yahoo.fr
	31	Ibrahima SARR Docteur Ingénieur Agronome Direction de l'Agriculture	11, Av. Lamine Gueye - Dakar Tél. (+221) 33 822 39 31/77 548 47 77 Fax (+221) 33 822 39 31 Email : pdasi@orange.sn / sardr@.com
	32	Adama DIOP Chargé de la Reconversion du Programme GIMAC Direction des Pêches Maritimes	1, rue Jores BP. 289 – Dakar Tél. (+221) 33 823 01 37 Email : adama_diop64@yahoo.fr
	33	Aboubacar DIENG Technicien des Pêches Maritimes Direction des Pêches Maritimes	1, rue Jores BP. 289 – Dakar Tél. (+221) 33 823 01 37 Email : DOPM@sentoo.sn
	34	Mohamadou Lamine DIA Ingénieur Agronome, Chef de la Division Analyse et Prévision/Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques - DAPS/Ministère de l'Agriculture	Sacré Cœur III, Pyrotechnie n° 137 BP. 35073 Colobane – Dakar Tél. (+221) 33 864 64 70/77 543 81 21 Fax (+221) 33 864 64 71 Email : mlad63@hotmail.com
	35	Fara DIONE Technicien Horticole Direction de l'Analyse et de la Prévision des Statistiques	Sacré Cour 3 Pyrotechnique - Dakar Tél. (+221) 33 864 64 70 Fax (+221) 33 864 64 71 Email : faradione@yahoo.fr
	36	Ababacar Sadick NDOYE Directeur Général Institut de Technologie Alimentaire	Route des Pères Maristes Hann BP. 2765 – Dakar Tél. (+221) 33 859 07 11/77 630 85 38 Fax (+221) 33 832 82 95 Email : dgita@ita.sn
	37	Mbaye NDIAGA CT/DG ISRA	Route des Hydrocarbures – Bel Air BP. 3120 – Dakar Tél. (+221) 33 859 17 25 Email : isra@isra.com / ndiaga.mbaye@isra.sn
38	Ousmane FALL	8, Bd de l'Est – Point E	

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
		Chargé de Programmes ASPRODEB/ROPPA	BP. 3108 – Dakar Tél. (+221) 33 824 48 74 Fax (+221) 33 824 48 73/77 525 22 31 Email : fall_ousmane@hotmail.com
39		Alioune NDOYE Chef Division Commerciale Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Rue Parchappe X Salva BP. 170 – Dakar Tél. (+221) 33 822 26 08/77 503 90 35 Fax (+221) 33 822 56 14 Email : badou.ndoye@live.fr
40		Abou Mamadou TOURE Conseiller Technique Primature	9 ^{ème} étage building Administratif BP. 6699 – Dakar Plateau Tél. (+221) 33 849 18 10/77 569 71 84 Fax (+221) 33 823 77 89 Email : amet22@yahoo.fr
41		Josephine Diene DIONE Présidente PCL/APL PROCELOS	Rue Parchappe X Salva BP. 22435 – Dakar Ponty Tél. (+221) 76 587 85 48 Fax (+221) 33 825 40 42 Email : josephinediene@yahoo.fr
42		Fatou Matelle CISSOKHO Secrétaire Général PCL/APL PROCELOS	Rue Parchappe X Salva BP. 22435 – Dakar Ponty Tél. (+221) 77 650 89 96 Fax (+221) 33 842 61 52 Email : APL_Procelos@yahoo.fr
43		Mamadou NDIAYE Secrétaire Permanent PCL/APL PROCELOS	Rue Parchappe X Salva BP. 22435 – Dakar Ponty Tél. (+221) 33 842 61 52/77 657 71 77 Fax (+221) 33 842 61 52 Email : mnrp@yahoo.fr / mnsb1951@gmail.com
44		Modou MBAYE Conseiller Technique Ministère de l'Hydraulique	Immeuble SICAP - Rue A.A Ndoye X B Feraud - Dakar Tél. (+221) 33 889 10 05/33 889 17 21 Fax (+221) 33 842 53 14 Email : modoumbaye5@yahoo.fr
45		Massatim Bira TALL Coordonnateur du ZAR Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Ru Parchappe X Salva BP. 170 – Dakar Tél. (+221) 822 59 29/77 647 22 53 Fax (+221) 33 822 56 14 Email : masstall1951@yahoo.fr
46		Moussa NIANG Chef Cellule Etudes et Information Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	Rue Parchappe X Salva BP. 170 – Dakar Tél. (+221) 33 822 59 29/77 546 50 53 Fax (+221) 33 822 56 14 Email : moussniang@yahoo.fr

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
	47	NDiawar DIENG Conseiller Technique Ministère de l'Environnement, Protection de la Nature, des Basins de Rétention et des Lacs Artificiels	Parc Forestier de Hann BP. 1831 – Dakar Tél. (+221) 33 889 02 45 Email : ndiawar_dg@yahoo.fr
	48	Mamadou SADJI Nutritionniste Institut de Technologie Alimentaire	Rout des Pères Maristes BP. 2265 – Dakar Hann Tél. (+221) 33 859 07 07 Email : msadji@ita.sn
	49	Colonel Issa SEYE Directeur Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Rue Parchappe X Salva BP. 70 – Dakar Tél. (+221) 77 639 79 45 Fax (+221) 33 822 56 14 Email : issaseye@yahoo.fr
	50	Mouhamadou MBAYE Chef Division Filières D. Statistique Direction du Commerce Intérieur	Dakar – Sénégal Tél. (+221) 33 821 79 62 Email : mouhamadou2007@yahoo.fr
TCHAD	51	Djimadoum NGABA Chef de Division Fonds de Sécurité Alimentaire / Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA)	BP. 21 – N'Djaména Tel. (+235) 252 37 30 Fax (+235) 252 37 30 Email : onc1@intnet.td
TOGO	52	Ouro AGADAZI Commissaire de l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT)	Lomé Tél. (+228) 904 34 43 Fax (+228) 251 41 82 Email : tchagadazi@yahoo.fr
ACDI	53	Catherine PELLETIER-HARDY Agent Principal de Développement	200, Promenade du Portage Gatineau, Qc BP. KIA 0G4 - Canada Tél. (+ 819) 994 28 36 Email : catherine.pelletier-hardy@acdi-cida.gc.ca
	54	Hamidou Benoît OUEDRAOGO Conseiller/Agent suivi ACDI/CILSS Ambassade du Canada	01 BP. 548 – Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. (+226) 70 25 07 61 Email : benoit_ouedraogo@yahoo.fr
AFD	55	Anne LEGILE Ingénieur Agronome chargée de Projets Agence Française de Développement	5, rue Roland Barthes 75012 – Paris Tél. (+33) 01 53 44 32 99 Email : legilea@afd.fr
AFRIQUE VERTE	56	Caroline BAH Directrice Afrique Verte	20, rue Voltaire 93100 Montreuil – France Tél. (+33) 1 42 87 06 67 Email : caroline.bah@libertysurf.fr

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
	57	Mohamed HAIDARA Coordinateur AMASA/Afrique Verte Mali	Rue 732 – Porte 526 Hippodrome BP. E 404 – Bamako, Mali Tél. (+223) 20 21 97 60/20 21 57 69 Fax (+223) 20 21 34 11/20 21 34 11 Email : afriqueverte@afribone.nt.ml
AMBASSADE DE FRANCE	58	Jean Michel BERGES Conseiller Développement Rural SCAC/Ambassade de France	1, rue Amadou Assane Ndoye BP. 2014 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 839 53 24 Fax (+221) 33 839 53 59 Email : jean-michel.berges@diplomatie.gov.fr
AMBASSADE D'ALLEMAGNE	59	Annette COLY	20, av. Pasteur B.P. 2100 - Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 889 48 84 Fax (+221) 33 822 52 99 Email : reg1@daka.auswaertiges-amt.de
BCEAO	60	Adji Fama THIAM Economiste	Bd du Centenaire, G ^{al} de Gaulle X Rue II BP. 3159 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 889 46 91 Fax (+221) 33 823 57 57 Email : afthiam@bceao.int / adjifama@hotmail.fr
CEDEAO	61	Yamar MBODJ Conseiller Agriculture (NEPAD)	101, Yacubu Gowon Crescent P.O Box 401 – Abuja, Nigeria Tél. (+234) 803 677 67 07 Email : yambodj@ecowas.int / mbodjyamar@yahoo.fr
	62	Laurent DENIAU Conseiller Politiques Agricoles Commissaire CEDEAO	101, Yacubu Gowon Crescent P.O Box 401– Abuja, Nigeria Tél. (+234) 703 986 07 24 Email : deniau.laurent@gmail.com
CEDEAO	63	Ernest AUBEE Principal Programme Officer- Agriculture	101, Yacubu Gowon Crescent P.O Box 401– Abuja, Nigeria Tél. (+234) 0 80 62 86 37 19 Email : aubee2008@yahoo.com
PARLEMENT DE LA CEDEAO	64	Yaya SANGARE Député/Assemblée Nationale du Mali	Mali Univers/Sotuba BP. 2043 – Bamako, Mali Tél. (+223) 77 44 00 12/66 82 60 30 Fax (+223) 20 29 76 39 Email : modiere@yahoo.fr
	65	Saran SERE SEREME Député/ Assemblée Nationale du Burkina Présidente de la Commission	01 BP. 6482 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél. (+226) 70 26 25 50 et (+234) 802 201 59 42 Abuja

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
		Agriculture Environnement, Ressources en Eau et Développement Rural CEDEAO	Email : saran_sereme@yahoo.fr
CE/EUROPEAID	66	Stephane DEVAUX Conseiller en Sécurité Alimentaire Commission Européenne	200, rue de la Loi L41 1049 Bruxelles – Belgique Tél. (+32) 2 299 49 33/473 422 839 Email : stephane.devaux@ec.europa.eu devauxstephane@gmail.com
COOPERATION AUTRICHIENNE	67	Karla KRIEGER Chef de Bureau	12, Avenue Hassane II, 4 ^{ème} Etage BP. 3359 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 823 91 82 Fax (+221) 33 824 62 03 Email : Karla.krieger@ada.gv.at
	68	Malamine SAVANE Chargé du Suivi des Projets	12, Avenue Hassane II, 4 ^{ème} Etage BP. 45578 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 842 62 02 Fax (+221) 33 842 62 03 Email : laminesava05@yahoo.fr
COOPERATION CANADIENNE	69	Babacar DIOP Conseiller Ressources Naturelles Bureau de la Coopération Canadienne	44, Bd de la République BP. 3373 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 849 77 42/77 524 88 11 Fax (+221) 33 822 13 07 Email : babacar_diop@bacdi-senegal.org
COOPERATION ITALIENNE	70	Pini GIANCARLO Chargé des Programmes	Rue Kleber 69 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 822 87 11 Email : cooperazione.dakar@esteri.it
CORAF/WECARD	71	George Achu MULUH Chargé de la Planification	7, Av. Bourguiba BP. 48 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 869 96 18 Fax (+221) 33 869 96 31 Email : muluh.achu@coraf.org
CSAO/OCDE	72	Leonidas HITIMANA Agro-Economiste	2, Rue André-Pascal 75775 – Paris Cedex 16 Tél. (+33) 1 45 24 17 98 Fax (+33) 1 45 24 90 31 Email : leonidas.hitimana@oecd.org
DELEGATION COMMISSION EUROPEENNE	73	Cristina VICENTE RUIZ Chargée de Programme	Av. Hassan II Plateau - Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 889 11 05 Email : cristina.vicente-ruiz@ec.europa.eu
	74	Amaro GONZALEZ DIEZ Chargée de Programme	Dakar - Sénégal Email : amparo.gonzalez-diez@ec.europa.eu

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
	75	Stephane MEZT Chef de Section Développement Urbain	01 BP. 352 – Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. (+226) 50 49 29 00 Fax (+226) 50 49 29 99 Email : stephane.meert@ec.europa.eu
FAO	76	Françoise TRINE Analyste de la Sécurité Alimentaire	Via delle Terme Di Caracalla 00100 Rome - Italie Tél. (+39) 06 57 05 42 39 Email : francoise.trine@fao.org
	77	Patrick DAVID Assistant Coordinateur FAO Afrique de l'Ouest	BP. 3300 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 77 529 61 11 Email : patrick.david@fao.org
	78	José Luis FERNANDEZ Coordinateur Cellule Régionale Sécurité Alimentaire et Opérations d'Urgence FAO Afrique de l'Ouest	BP. 3300 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 77 450 29 64 Email : JoseLuis.Fernandez@fao.org
	79	Cheikh GUEYE Assistant Représentant FAO	15, rue Calmette X A.A. Ndoye BP. 3300 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 889 16 61/77 637 92 23 Fax (+221) 33 823 63 30 Email : cheikh.gueye@fao.org
	80	Papa Boubacar SOUMARE Consultant FAO	Rue Calmette X Amadou Assan Ndoye Dakar - Sénégal Tél. (+221) 823 93 40 Email : papaboubacar.soumare@fao.org
FEWSNET	81	Salif SOW Représentant Régional Afrique de l'Ouest	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 47 06 Email : ssow@fews.net
	82	Mahamadou-Laouali IBRAHIM Représentant Fews Net Niger Conseiller Régional pour les Marchés	BP. 11011 – Niamey, Niger Tél. (+227) 96 97 70 11 Email : librahim@fews.net
FISCR	83	Aïta SARR CISSE Chargée de Programmes Sécurité Alimentaire/Zone Afrique de l'Ouest et du Centre	Almadies Zone n° 7 – Lot n° 7 Dakar - Sénégal Tél. (+221) 33 869 36 40 Fax (+221) 33 860 25 34 Email : aita.sarr@ifrc.org
FLCD-RPS	84	Paolo NAVONE Conseiller Technique Principal	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél/Fax. (+226) 50 37 41 36 Email : paolo.navone@cilss.bf
	85	Mario MARGIOTTA Conseiller Technique Principal	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Burkina Faso

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
			Tél/Fax. (+226) 50 37 4136 Email : mario.margiotta@cilss.bf
IRD	86	Yves KAMELI Nutritionniste	01 BP. 182 – Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. (+226) 50 30 67 37 Email : yves.kameli@ird.fr
JICA	87	Salif COLY Adjoint Administrateur Programme	Immeuble ABM, Av. L.S. Senghor X Jules Ferry BP. 3323 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 823 05 48 Fax (+221) 823 85 38 Email : jicasn-ag@jica.go.jq
Le HUB RURAL	88	Marc Lapodini ATOUGA Expert Politiques Agricoles	Pt. E Rue G x 4 BP. 15702 – CP. 12524 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 869 39 70 (B)/77 538 02 07 Fax (+221) 33 869 39 62 Email : lapodiniMA@unops.org / lapo_atouga@yahoo.fr
MAE/France	89	Philippe DARDEL Chargé de Mission Ministère des Affaires Etrangères et Européennes	20, rue Monsieur, 75700 – Paris Cedex 07 Tél. (+33) 0 1 53 69 41 63 Fax (+33) 1 53 69 41 63 Email : philippe.dardel@diplomatie.gouv.fr
OCHA	90	Hervé Ludovic DE LYS Directeur Régional	BP. 16922 Fann Dakar - Sénégal Tél; (+221) 33 869 85 01 Fax (+221) 33 869 85 27 Email : delys@un.org
	91	Catherine LEFEBVRE Chargée de la Gestion de l'Information	BP. 16922 Fann Dakar - Sénégal Tél; (+221) 33 869 85 01 Fax (+221) 33 869 85 27 Email : lefebvrec@un.org
OMM	92	Félix HOUNTON Administrateur de Programmes	7 bis, Av. de la Paix P.O Box 1211 – Geneve, Suisse Tél. (+41) 22 730 83 06 Fax (+41) 22 730 80 53 Email : fhounton@wmo.int
OXFAM	93	Mahamadou ALFARI MAIGA Responsable Régional Afrique de l'Ouest en Prévention et Gestion des Crises Alimentaires	10 BP. 13491 Ouagadougou 10 - Burkina Faso Tél. (+226) 78 11 63 63 Email : malfari@intermonoxfam.org

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
	94	Alexander WOOLCOMBE	Email : awoolcombe@oxfam.org.ace
	95	Eric HAZARD	Email : ehazard@oxfam.org.ace
	96	Ismael DIENG Conseiller OXFAM GB	Rue 5 x L Point E - Dakar, Sénégal Tél. (+221) 855 37 00 Email : ideng@oxfam.org.ace
PAM	97	Stephanie SAVARIAUD Public Information Officer	BP. 6288 - Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 849 65 00 Fax (+221) 33 842 35 62 Email : stephanie.savariaud@wfp.org
	98	Claude JIBIDAR Directeur Régional Adjoint PAM/Afrique de l'Ouest	10, Av. Gallieni BP. 6288 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 849 65 00 Fax (+221) 33 842 35 62 Email : claud.jibidar@wfp.org
	99	Thomas YANGA Directeur Régional, PAM/ Afrique de l'Ouest	10, Rue Pasteur & Gallieni BP. 6288 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 77 644 98 51 Fax (+221) 33 842 35 62 Email : thomas.yanga@wfp.org
	100	Bienvenu DJOSSA Représentant PAM Sénégal	BP. 6288 Dakar – Sénégal Tél. (+221) 33 849 65 00 Fax (+221) 33 842 35 62 Email : bienvenu.djossa@wfp.org
	101	David BULMAN Conseiller Régional	Email : david.bulman@wfp.org
	102	Jean Martin BAUER Spécialiste des Marchés	Email : jean-martin.bauer@wfp.org
	103	Anne HORNER Charge de Programme Nutrition	Email : anne.horner@wfp.org
UEMOA	104	Ayassor Tchambakoum Expert Chargé de l'Agriculture	01 BP. 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél. (+226) 50 32 88 06 / 50 31 88 73 Fax (+226) 50 31 88 72 Email : tchambakouayassor@yahoo.fr
USAID/FOOD FOR PEACE	105	Dramane MARIKO Food Aid Development Specialist	Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 869 61 66 Email : dmariko@usaid.gov
USAID/OFDA	106	M. MORTENSEN Conseiller Régional	BP. 49 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 869 61 00 Fax (+221) 33 869 61 88 Email : romortensen@usaid.gov
	107	Regina DAVIS	BP. 49 – Dakar, Sénégal Tél. (+221) 33 869 61 00

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
			Fax (+221) 33 869 61 88 Email : redavis@usaid.gov
USAID/WA	108	Jorge Santos OLIVEIRA Conseiller en Sécurité Alimentaire	N0 24 Fourth Circular Rd. Cantonements BP 1630 – Accra, Ghana Tél. : (+233) 244 313 479 Fax (+233) 21 741 365 Email : joliveira@usaid.gov
CILSS	109	Moustapha AMADOU Directeur Général Institut du Sahel (INSAH)	BP. 1530 – Bamako, Mali Tél. (+223) 20 22 23 37 Fax (+223) 20 22 78 31 Email : dginsah@insah.org
	110	Mohamed Yahya OULD MOHAMED MAHMOUD Directeur Général Centre Régional AGRHYMET (CRA)	BP 11011 – Niamey, Niger Tél. : (+227) 20 31 53 16 Fax : (+227) 20 31 54 35 Email : M.yahya@agrhymet.ne
	111	Dramane COULIBALY Coordonnateur PRA/SA-LCD-POP DEV Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26/27/33 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : dramane.coulibaly@cilss.bf / coul1150@yahoo.fr
	112	Baba TRAORE Chef CERPOD/INSAH	Avenue de l'OUA BP. 1530 – Bamako, Mali Tél. (+223) 20 22 80 43 / 66 74 41 60 Fax (+223) 22 22 78 31 Email : btraore@cerpod.insah.org
	113	Maty BA-DIAO Expert en Sécurité Alimentaire INSAH	Avenue de l'OUA BP. 1530 – Bamako, Mali Tél. (+223) 20 22 47 06 Fax (+223) 20 22 78 31 Email : mbadio@insah.org
	114	Amadou Mactar KONATE Expert en Sécurité Alimentaire Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : konate.amadou@cilss.bf
	115	Brahima SIDIBE Chef Département Information et Recherche Centre Régional AGRHYMET	BP 11011 – Niamey, Niger Tél. : (+227) 20 31 53 16/20 31 53 08 Fax : (+227) 20 31 54 35 Email : B.Sidibe@agrhymet.ne
	116	Kanou Faustin GNOUMOU Chef Département Formation et Recherche Centre Régional AGRHYMET	BP 11011 – Niamey, Niger Tél. : (+227) 20 31 57 58 Fax : (+227) 20 31 53 35 Email : F.Gnoumou@agrhymet.ne

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOM	CONTACTS
	117	Keffing SISSOKO Agro-économiste/Expert Sécurité Alimentaire Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : keffing.sissoko@cilss.bf
	118	Laurent MILLOGO Chef UAM/SE-PVSG Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 76 98 58 02 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : laurent.millogo@cilss.bf
	119	Sébastien SUBSOL Conseiller Technique Sécurité Alimentaire et Marchés Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25 à 29 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : sebastien.subsol@cilss.bf
	120	Moussa CISSE Coordonnateur PRA/Accès aux Marchés Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25 à 29 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : moussa.cisse@cilss.bf / sadajr_cisse@yahoo.fr
	121	Abdallah SAMBA Chef Division Sécurité Alimentaire et Accès aux Marchés Centre Régional AGRHYMET	Route de l'Université BP 11011 – Niamey, Niger Tél. : (+227) 96 27 03 23 Fax : (+227) 20 31 54 35 Email : A.Samba@agrhy.net
	122	Harouna KINDO Chef UAM/CID Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : harouna.kindo@cilss.bf
	123	Bernadin ZOUNGRANA Expert Analyste Centre Régional AGRHYMET	BP 11011 – Niamey, Niger Tél. : (+227) 96 08 81 07 Fax : (+227) 20 31 54 35 Email : B.zoungwana@agrhy.net
	124	Rasmané OUEDRAOGO Expert en Commerce Régional Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : rasmane.ouedraogo@cilss.bf
	125	Bernard DEMBELE Expert Nutrition Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : bernard.dembele@cilss.bf
	126	Catherine CHAZALY Expert Nutrition	01 BP. 510 – Ouagadougou 01 Tél. (+226) 78 29 70 31

PAYS/INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOMS	CONTACTS
		Secrétariat Exécutif	Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : catherine.chazaly@cilss.bf
	127	Nuria BRANDERS Chargée Nutrition Centre Régional AGRHYMET	BP 11011 – Niamey, Niger Tél. : (+227) 96 25 36 73 Fax : (+227) 20 31 54 35 Email : n.branders@agrhy.net
	128	Jean Ludovic DIASSO Traducteur Centre Régional AGRHYMET	BP. 11011 – Niamey, Niger Tél. (+227) 96 80 35 59 Email : j.diasso@agrhy.net
	129	Nobila SORGHO Interprète Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : nobila.sorgho@cilss.bf / sorghonobila@yahoo.fr
	130	Sheikh Tijan SALLA Traducteur Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 - Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : tijan.salla@cilss.bf
	131	Rose GOUNGOUNGA Secrétariat PRA/SA-LCD-POP DEV Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : rose.goungounga@cilss.bf
	132	Mohamed ZONGO Comptable Secrétariat Exécutif	03 BP. 7049 – Ouagadougou 03 Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : mohamed.zongo@cilss.bf

ANNEXE 4 : COMMUNICATION DE L'HONORABLE MADAME SEREME SARAN/PARLEMENT DE LA CEDEAO

**Communication de l'Honorable Madame Sereme Saran,
Député, Présidente de la Commission Agriculture, Environnement, Ressources en eau et
Développement rurale du parlement de la CEDEAO**

« *L'on ne peut mieux faire la grimace plus que le singe* »

« *Avec de la terre, un peu d'eau et un peu de bonne volonté, on ne peut rester pauvre, à fortiori, mourir de faim* » **Madame Sereme Saran**

Mesdames, Messieurs, Chers participants ;

Avant tout propos, permettez moi de vous présenter mes excuses, pour le retard accusé, indépendant de ma volonté, du fait qu'une délégation dont j'étais membre, dirigée par Monsieur Mahamane OUSMANE, Président du Parlement de la CEDEAO devrait se rendre auprès de SEM Blaise COMPAORE Président du FASO, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernements, pour lui rendre compte des activités du Parlement et lui soumettre nos préoccupations comme le stipule nos textes.

J'aimerais également féliciter le Réseau pour l'organisation et le thème de cette rencontre dans ce contexte de crise alimentaire où plusieurs politiques sont initiées afin de booster (le développement) production agricoles. Mais aussi, je voudrais remercier les organisateurs pour avoir INVITER le Parlement communautaire à cette rencontre, du fait que cela nous permet de nous rapprocher de nos mandats, de mieux nous faire connaître, mais surtout de nous informer et renforcer nos capacités afin de mieux remplir nos fonctions. Ayant trait à la Saisine et à l'Auto saisine

En effet Monsieur le Président, le parlement en tant qu'Assemblée Représentative des populations comprend 120 membres dont 113 sièges actuellement (Cote d'Ivoire non représenté), peut s'Auto saisir ou doit être Saisi obligatoirement pour émettre des avis sur toutes questions intéressant la communauté et faire en conséquence des recommandations adressées aux Institutions et Organe de la communauté.

Ainsi plusieurs saisines de la Commission de la CEDEAO ont reçu un avis favorable ou défavorable du Parlement dont le Traité révisé; la régulation régionale du secteur de l'électricité; l'approche commune sur la migration ; la politique commune Environnementale; celle des Ressources en eau, l'homologation des pesticides, le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants, le développement de la biotechnologie et la biosécurité ; la politique sur l'Enfant ; celle de la Jeunesse ; les plans stratégiques 2009-2013 du Centre de la CEDEAO pour le développement du genre et pour l'Organisation Ouest africaine de la santé ; le Transport aérien en Afrique de l'Ouest et du Centre...

Plusieurs autres questions préoccupantes ont été traités à travers la tenue de réunions délocalisées notamment les APE, la caravane de sensibilisation sur le VIH/SIDA, la Tuberculose, le paludisme ; ...

❖ C'est dans cette optique que face à la crise alimentaire marquée par la hausse généralisée des produits de première nécessité et les perturbations sociales qui en ont découlé, crise qui elle même découlait de la crise énergétique, des changements climatiques, de la baisse du taux de change du dollars, de l'absence de politiques efficiente dû à une négligence du secteur de l'agriculture ou de l'application de politiques importées mal appropriées, le Parlement à travers la commission agriculture, environnement, ressources en eau et développement rurale du parlement de la CEDEAO s'est Auto saisi en initiant une Résolution à l'adresse de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernements.

- ❖ Egalement face à la crise financière dont les effets collatéraux auront certainement des répercussions négatives sur le financement du développement en général et sur la crise alimentaire en particulier et tenant compte de notre inquiétude de voir la crise devenir une crise économique puis sociale (chômage - mécontentement...) et enfin politique (perturbation plus graves,... guerres à l'image des 1ère et 2ème), nous avons également initié la tenue d'une Réunion délocalisée extraordinaire à Niamey du 22 au 26 octobre 2008 dans l'objectif d'établir l'état de la mise en œuvre effective de la résolution de Mai, celle de politiques plus appropriées et pérennes, de connaître le bilan des actions menées par nos Etats afin de juguler la crise, les actions prévues à moyen et long terme et de travailler en synergie d'action avec la Société civile.

L'adoption d'une Résolution à l'adresse de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernements a sanctionné la fin des travaux recommandant encore expressément :

1. la pérennisation de l'offensive régionale pour juguler l'insécurité alimentaire et nutritionnelle croissante gage d'une stabilité économique, sociale et politique, pour l'atteinte d'un développement durable des pays membres de la région ;
2. l'accélération de la mise en œuvre des Politiques et Programmes de l'Agriculture, celle de l'eau et celle de l'environnement de la CEDEAO dans l'optique de la Vision de la Communauté ;
3. l'augmentation de la ligne budgétaire relative à l'agriculture des pays membres de la CEDEAO et le respect des engagements de Maputo ;
4. la mise en place de Fonds d'appui financier pour la mise en œuvre des politiques agricoles nationales et régionales ;
5. la subvention conséquente de la production agricole et la promotion de la production vivrière ;
6. Le financement substantiel des investissements dans le secteur agricole relatif à :
 - a. l'accès aux crédits des organisations et groupements de producteurs ;
 - b. l'achat groupé d'intrants agricoles ;
 - c. la réalisation d'industries de production d'engrais dans les pays disposant de la matière première ;
 - d. la transformation par l'industrialisation agroalimentaire ;
7. le renforcement des stocks de sécurité alimentaire ;
8. le respect de la libre circulation des personnes, des capitaux et des biens y compris les produits alimentaires dans la communauté;
9. la culture de la préférence communautaire par le renforcement des échanges inter et intra communautaire, de la promotion et de la consommation des aliments locaux pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle afin que le slogan « consommons ce que nous produisons » soit une réalité ;
10. la relecture des textes pays sur la loi agraire et celle du Code foncier ;
11. la révision des Accords bilatéraux et multilatéraux qui ne prennent pas en compte le secteur agricole et le maintien des accords déjà conclus malgré la crise financière internationale ;
12. l'adoption et l'application d'un Tarif extérieur commun (TEC) approprié comme instrument de protection des productions, de développement du marché commun, capable de sécuriser les activités agricoles et industrielles ;

13. la signature d'un Accord de partenariat économique (APE) porteur de développement, véritable outils d'intégration régionale, d'amélioration de la productivité et de la compétitivité et créateur de valeur ajoutée ;
14. le développement d'une solidarité agissante entre les pays producteurs et exportateurs de Pétrole avec ceux qui n'en produisent pas dans la communauté ;
15. la prise en compte des meilleurs exemples en matière de mise en œuvre de politiques et programmes agricoles comme « les pluies provoqués, les cultures de contre saison, la petite irrigation, l'irrigation au goutte à goutte, les politiques de rétention d'eau... ;
16. la création d'un mécanisme régional à travers l'institutionnalisation et la mise en place de plateformes multisectorielles de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, ayant pour rôle :
 - a. la collecte et l'analyse des informations ;
 - b. le renforcement de l'alerte précoce par l'analyse des indicateurs de crise ;
 - c. la gestion des déficits et des surproductions agricoles ;
17. la mise en œuvre d'activités de Formation et de Sensibilisation des producteurs ;
18. L'appui conséquent à la Recherche par l'allocation de moyens appropriés aux Institutions et Organes de Recherche et de Formation telle que le Centre AGRIMET ...;
19. Le développement des politiques de maîtrise de l'eau, pour la construction d'ouvrages conséquents et la gestion des réserves et de la GIRE ;
20. L'adoption de mesures préventives face à la crise financière internationale ;

L'expérience montre qu'un évènement ressenti comme détestable est en réalité un passage obligé vers le mieux-être, puisqu'elle nous permet et même nous oblige à corriger nos erreurs.

Aussi, au-delà de l'adoption de ces différentes recommandations, nous voulions profiter de cette nouvelle dynamique qui consiste à l'adoption de politiques volontaristes par nos Etats dans le cadre de la relance du secteur de l'agriculture et les interpeller à la pérennisation des ces initiatives.

Aussi est il nécessaire que **l'expertise régionale et les PTF accompagnent cette volonté politique affichée en mettant fin au syndrome des recommandations non mises en œuvre, plans et programmes inachevés.** Que chacun apporte sa contribution, apporte sa pierre à la réédification de notre communauté, car nous serions tous (pas seulement les politiques) interpellés demain.

La volonté politique n'est pas STATIQUE ; sa mise en œuvre requiert un ensemble de facteurs et est déterminée par l'évolution des évènements et des comportements des Hommes.

Les Chercheurs, les Experts doivent également faire une autocritique, se valoriser en proposant des résultats effectifs pouvant changer qualitativement la vie de nos populations et engendrer le développement réel et continu.

Trois alternatives se présentent :

1. Soit l'expert ou le chercheur attend l'apport de l'Etat pour l'assister dans sa recherche ;
2. Soit il s'investit personnellement en proposant des produits qui peuvent intéresser l'Etat et au-delà le Privé ou d'autres partenaires ;
3. Soit il ne fait rien et devient un fonctionnaire ou un agent ordinaire !
Nous sommes les majors lors des formations dans les pays développés et les derniers dans la pratique dans nos pays, c'est un paradoxe à résoudre.

Nous espérons, pour l'intérêt commun, qu'une synergie d'action ETAT – EXPERTS – CHERCHEURS – Partenaires Techniques et Financiers (qui devraient s'investir davantage) devra être développée.

Pour finir, j'aimerais signaler que le thème de la prochaine réunion délocalisée de la commission Agriculture, environnement, ressources en eau et développement rural du parlement de la CEDEAO à Bamako en mars 2009 traitera « les politiques d'accroissement de la production agricole et de la transformation agro alimentaire par le développement industriel »

Hon. Saran SERE SEREME